



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

DISTRICT DE FOOTBALL

CHARENTE-MARITIME

CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE FINANCIÈRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister aux Assemblées Générale ordinaire et Financière du District de Football qui se déroulera le :

**VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 A 19H00
A SAINT PALAIS SUR MER
Salle des fêtes de Saint Palais (31 rue du Logis vert - 17420 ST PALAIS)**

Dans l'attente de se rencontrer, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

**Pierrette BARROT
Présidente**

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

Assemblée Générale Ordinaire

1. Allocutions de bienvenue de Monsieur Claude BAUDIN, Maire de St Palais et Monsieur Xavier PIEL, Président du club de Football de St Palais.
2. Intervention de Madame Pierrette BARROT, Présidente du District de Football de Charente Maritime.
3. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et adoption du PV de l'AG Ordinaire du 25 juin 2021 à Pons (vote)
4. Rapport moral du Secrétaire Général, Monsieur Claude SONALLY (vote)
5. Rappel du tableau des montées et descentes pour les seniors 2021/22 et 2022/23 pour notre Championnat seniors par Monsieur Jérôme BOUQUET, Président de la Commission des Championnats Coupes et Challenges. Tableau validé lors de l'AG Ordinaire du 25 juin 2021 à Pons.
6. Modalités de remise des médailles aux bénévoles (saisons 2019/20 et 2020/21)
7. Intervention du Conseiller Technique Régional (PPF), Monsieur Karl ATEBA
8. Questions diverses.
9. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Siège Social : BP 80172

☎ 05 46 91 70 88

17116 SAINTES CEDEX

email : district@foot17.fff.fr



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

DISTRICT DE FOOTBALL

CHARENTE-MARITIME

Assemblée Générale Financière

1. Ouverture de l'AG Financière et intervention de la Présidente, Madame Pierrette BARROT.
2. Présentation du bilan financier 2020/21 par Monsieur Bernard CHATEAUGIRON, Trésorier Général (vote)
3. Intervention du Commissaire aux comptes et certification (vote)
4. Affectation du résultat de l'exercice comptable (vote)
5. Présentation du budget prévisionnel 2021/22 (vote)
6. Questions diverses
7. Intervention d'un membre Elu de la LFNA
8. Intervention de Monsieur Philippe LE YONDRE, membre du Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur (BELFA)
9. Clôture de l'Assemblée Générale Financière, suivie d'un moment convivial

RAPPEL IMPORTANT :

La présence des clubs à l'A.G.F. est obligatoire, une **amende de 115 €** sera infligée aux clubs non représentés. Seul le président ou le secrétaire est habilité à représenter son club. Tout autre dirigeant doit posséder un pouvoir signé du président. Une seule personne ne peut représenter que deux clubs, le sien et un autre et doit posséder une licence en cours de validation.

COVID 19

En raison des mesures sanitaires en vigueur, nous vous informons que :

- ➔ **Les clubs ne seront représentés que par une seule personne**
- ➔ **Pass Sanitaire ou Test PCR de moins de 24 heures obligatoire**
- ➔ **Application des mesures barrière (port du masque, désinfection des mains et distanciation sociale)**

Siège Social : BP 80172

☎ 05 46 91 70 88

17116 SAINTES CEDEX

email : district@foot17.fff.fr